

Séance du 22 février 2018

Extrait du recueil des actes
de la Commission de la Recherche du Conseil Académique

Objet : critères 2018 pour l'attribution de la prime d'encadrement doctorale et de recherche-PEDR

La Commission de la Recherche du Conseil Académique de l'UVHC s'est réunie en séance plénière dans l'amphithéâtre 100 de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines le jeudi 22 février 2018, sur la convocation de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université et sur la présidence de Monsieur Eric MARKIEWICZ, Vice-Président de la Commission de la Recherche ;

Le quorum étant atteint,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 954-2 ;

Vu le décret n° 2009-851 du 8 juillet 2009 relatif à la prime d'encadrement doctoral et de recherche attribuée à certains personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche

M. le Vice-Président propose aux conseillers les critères et le barème relatif à l'attribution de la PEDR sur la base de l'évaluation réalisée par l'instance nationale.

1. Une prime annuelle brute comprise entre 5 000 euros et 7 000 euros sera attribuée :
 - a. aux enseignants-chercheurs ayant été classés par l'instance nationale dans le groupe A des premiers 20% des candidatures.
 - b. Aux enseignants-chercheurs ayant été classés par l'instance nationale dans le groupe B des 30% des candidatures suivantes et dont le dossier a obtenu au minimum trois notes A pour les critères intermédiaires de cette évaluation.

2. Une prime annuelle brute comprise entre 3500 et 4500 euros sera attribuée :
 - a. aux enseignants-chercheurs ayant été classés dans le groupe B des 30% des candidatures non concernés par le 1.b. ci-dessus
 - b. aux maîtres de conférences ayant été classés dans le groupe C de la deuxième moitié des candidatures et dont le dossier a obtenu au moins un A sur le critère de la Production scientifique.

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION DE RECHERCHE DU CONSEIL ACADEMIQUE DONNE UN AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE DES MEMBRES SUR LES CRITERES D'ATTRIBUTION DE LA PRIME D'ENCADREMENT DOCTORALE ET DE RECHERCHE.

Fait à Valenciennes, le 05 mars 2018

Le Président



Professeur Abdelhakim ARTIBA